

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 32

Artikel: Les noms de famille et le patois : [suite]
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

manches ; cela vous eut fait la barbe à une douzaine de sapeurs. Aussi on goûtait nos œuvres. Un dîner valait un opéra.

On ne sait plus même faire la salade. Là ! deux jaunes d'œufs cuits durs, de la menthe, du persil, de l'herbette hachés fins, de l'estragon, huile d'olive fine, poivre blanc, sel pilé et... remuez-moi cela ! Ajoutez un croûton de pain frotté d'ail. Cela ferait danser la carmagnole, même à un aristocrate.

(*Un vieux de la vieille.*)

Dans ce moment où l'attention de l'Europe se porte sur l'emprunt colossal que la France vient de contracter, et où l'on se demande comment elle pourra supporter d'aussi lourdes charges, nos lecteurs liront sans doute avec intérêt quelques détails sur les ressources immenses de ce pays, au point de vue de l'agriculture seulement. Les chiffres que nous allons citer leur prouveront suffisamment que la France est la plus solide des créancières.

Les produits de l'agriculture, en France, représentent une valeur dont on ne se fait généralement pas l'idée; ainsi une bonne année, comme celle que nous traversons, produit pour *dix-huit milliards* de grains, de légumes, de vins, de viande, etc. En 1852, il fut fait une enquête très sérieuse qui permit d'apprecier exactement les qualités et les quantités obtenues sur tous les points du pays. En voici quelques exemples, donnés d'après les statistiques officielles :

Le froment est, de tous les produits du sol, celui qui donne le plus beau chiffre. En année moyenne, il se récolte en France pour deux milliards trois cents millions de francs de blé, et pour cinq cent soixante millions de paille. Le département du Nord, à lui tout seul, donne plus de cent millions de blé et de paille.

On ne se douterait pas que la culture du millet rapporte cinq millions et sept cent mille francs.

La pomme de terre fournit son demi-milliard, et les châtaignes frisent les cinquante millions.

En année moyenne, la France produit plus d'un milliard de légumes. Les carottes, panais, navets, représentent déjà une valeur de 96 millions; les choux, de 87, et les haricots, 71 millions.

La Côte-d'Or, qui produit les meilleurs vins du monde, n'en récolte pas pour moins de trente millions. Le Bordelais va à quatre-vingt-dix millions. Les Deux-Charentes, qui produisent l'eau-de-vie, récoltent cent soixante-quinze millions de vin.

On ne récolte en Champagne que pour vingt-six millions; mais les environs de Saumur fournissent à eux seuls trente millions de bon vin blanc, dont on fait du champagne factice qui n'est pas plus mauvais, en somme, que le véritable.

Le petit département de la Seine fait ses quarante mille pièces de vin, qui représentent une valeur de trois millions.

Viennent ensuite les foins, qui ne produisent pas moins de deux milliards; puis les cultures indus-

rielles : houblon, chanvre, lin, garance, betterave à sucre, colza, navettes, olives, amandes, noix, etc., dont le produit est très important.

Mais où la statistique donne les plus beaux chiffres, c'est dans le revenu produit par les animaux, qui est immense. Pour les chevaux, mulets et ânes, il s'élève à près de deux milliards. Pour les bœufs, vaches et veaux, il est de trois milliards et demi. Les moutons produisent trois cents millions, et les porcs cent millions seulement, à peine un peu plus que les chèvres et chevreaux.

Les abeilles donnent annuellement six millions de cire et dix-huit millions de miel. Les poules pondeuses font des œufs pour cinquante-deux millions de francs, et il se mange ou se vend pour cent quatre millions de volailles!...

Nous passons sur les produits de la marine, de la pêche et des colonies, ainsi que sur ceux des forêts de l'Etat.

Les noms de famille et le patois.

VII

Avant de poursuivre mon étude, je dois quelques mots en réponse à M. J.-F. Picard, qui a bien voulu me faire l'honneur de parler de mon modeste travail.

En effet, j'ai non seulement négligé les étymologies latines, mais je ne m'en suis jamais occupé, par la raison bien simple que le latin m'est complètement étranger. Mes recherches s'arrêtent au patois et ne vont pas au delà; si parfois je cite quelque étymologie latine, elle est tirée du glossaire ou du document où j'ai puisé mes renseignements.

En résumé, je me borne à constater l'*analogie* qui existe entre certains mots patois et quelques noms de famille de notre canton. Aussi, ai-je fait dans mon introduction (voir n° 19) toutes mes réserves à l'endroit de cette publication qui n'a rien de scientifique.

Je crois, avec M. Picard, qu'il peut être dangereux de rechercher les étymologies en dehors des localités où ces noms ont pris naissance; mais il n'est pas toujours aisément de constater où s'est fait le premier emploi d'un nom. En outre, nous avons bon nombre de familles qui sont venues de France, et les glossaires français ont conservé beaucoup de noms de charges, d'emplois ou de métiers dans le langage du XIV^e et du XV^e siècle; et qui présentent une orthographe absolument pareille à celle de quelques noms de famille vaudois.

Je reconnais volontiers que l'éclectisme ou la fantaisie jouent un rôle trop grand peut-être dans mes recherches, mais dans ces terrains en friche, on est facilement entraîné à prendre le chemin le plus commode, qui n'est pas toujours celui qui mène au but.

J'espérais, dans le cours de mon travail, recevoir de fréquentes communications ou rectifications, qui eussent rendu mes articles moins arides et plus intéressants; et c'est joyeusement que je fusse revenu sur mes pas, à la voix de l'érudition et de la vérité.

Mais à part l'article auquel je réponds, je n'ai reçu qu'une seule rectification, dont je parlerai en son lieu.

Il ne me reste qu'à m'incliner devant les savantes recherches et les judicieux conseils de M. Picard; mes articles n'eussent-ils eu d'autre mérite que d'avoir provoqué sa lettre sur les noms de familles, que je m'estimerais heureux de les avoir faits.

C'est à propos du nom de *De la Rottaz* que j'ai reçu une rectification. J'avais fait dériver ce nom de *la rotta* (le sillon), et voici à ce propos ce que dit mon correspondant :

« Vous donnez au nom de la famille *de la Rotta* (francisé de *la Rottaz*) une origine qui n'est pas la bonne.

» Les *de la Rotta* sont originaires de Soglio, au canton des Grisons, et sont venus s'établir dans notre canton vers la fin du XVI^e ou au commencement du XVII^e siècle et y ont possédé la seigneurie du Châtelard.

» Le nom signifie : *de la roue* (en italien), et, en effet, leurs armoiries sont : une roue d'argent en champ d'azur. »

Cette intéressante rectification prouve combien il est difficile de juger d'une manière absolue par analogie, car, cette fois-ci, j'avais toutes les apparences en ma faveur.

En patois, on appelle *la rotta*, le sillon tracé par la charrue ou par le fossoyeur, et, par extension, à un terrain raviné. Le nom cadastral *en la Rotta, aux Rottes*, se rencontre assez fréquemment. La famille *De la Rottaz*, qui habite Veytaux et qui, je crois, en est bourgeoise, aurait pu tirer son nom du nom de lieu : *En la Rottaz* qui existe dans cette localité.

Voici quelques noms tirés des noms d'arbres : *Oulevai*, de *oulevai*, olivier.

Perey, de *pérai*, poirier.

Corniolay, de *corniolai*, cormier.

Delarze, de *larze*, du mélèze.

Cauderey, de *caudrai*, coudrier.

Chapallaz, de *sapalla* ou *tsapalla*, sapin.

Sauge, Dessauges, de *saudze*, saule.

Dufaux, Dufey, de *fau*, *fai*, fayard, hêtre.

Gauquier, Gaudier, de *gaudier*, noyer.

Boulaz, de *boula*, bouleau. Dans un précédent article, j'avais donné à tort à ce nom une signification tirée de la grosseur de la tête; la dernière me paraît plus exacte.

Croisier. Dans plusieurs endroits de la France, on donne ce nom au pommier sauvage. Chez nous, on nomme *crouaison* la pomme sauvage. La famille *Croisier* est d'origine française.

L. C.

(A suivre.)

Les frères ennemis.

III

Mais au dehors de la maison et au milieu du monde, ils vivaient dans la même inimitié, et personne ne s'imaginait qu'une étincelle d'affection fût encore en eux.

Cela durait depuis quatorze ans. Michel avait tant fait de commerce que l'argent provenant de la vente de ses deux

champs s'était à la fin fondu dans ses doigts, sans qu'il sût comment. Conrad, au contraire, avait acheté un nouveau champ d'un émigrant, et l'avait déjà presque tout payé. Michel ne s'employait plus guère alors qu'à aider les autres gens dans leurs marchés, et il espérait, par l'acquisition d'un nouveau champ, pouvoir se remettre à flot et reprendre le commerce pour son compte.

— Et il arriva un nouveau roi en Egypte. — Les gens du village purent, jusqu'à un certain point, s'appliquer ce verset du deuxième livre de Moïse, ch. 1, verset 8. Le vieux curé était mort. C'était un bon homme, mais il laissait aller les choses comme elles voulaient. Le nouveau curé qui était venu dans le village était un jeune homme plein de zèle, qui voulait tout mettre en ordre et qui y réussit pour bien des choses.

Un dimanche après vêpres, les gens du village étaient assis ensemble sur les bois de charpente qu'on employait à construire la nouvelle maison des pompeuses, près de la fontaine de la maison commune. Michel était assis parmi eux. Il était assis tout courbé, et s'amusait à mâcher un brin de paille. En ce moment, Péter, le petit garçon de Jean Schaefer, âgé de cinq ans, vint à passer. Quelqu'un dit à cet enfant : — Tiens, Péter, voilà des noix pour toi, si tu contrefais Conrad : comment fait-il, Conrad ? L'enfant fit signe que non, et voulait passer outre, car il était intelligent et craignait d'irriter Michel, mais on le retint, et on le contraignit à contrefaire le serrement du noeud et à tirer la langue, ce qui fit partir un éclat de rire que l'on entendit à travers la moitié du village. Quand le bambin voulut réclamer les noix, il se trouva que le prometteur n'en avait pas, et les éclats de rire recommencèrent de plus belle quand on vit Péter donner des coups de pieds à celui qui venait de le tromper.

Pendant ce temps-là, le nouveau pasteur était arrivé au bas de la petite colline qui est vers la maison commune. Il s'était arrêté et avait tout vu ce qui s'était passé. — A l'instant où l'enfant allait être battu pour ses exigences, le curé arriva et le leur arracha d'entre les mains. Tous les paysans se levèrent aussitôt et mirent bas leurs bonnets. Le curé pria le sacristain, qui avait su toute l'affaire, de l'accompagner, et, tout en cheminant, il se fit raconter comment les choses s'étaient passées. Il apprit alors l'inimitié des deux frères et tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici. Le samedi suivant, pendant que Conrad cassait des pierres au milieu du village, on vint l'inviter à se rendre chez le curé, le lendemain matin, après la messe. Il ouvrit de grands yeux étonnés, laissa tomber sa pipe, et pendant presque deux minutes la pierre resta intacte sous son pied, auquel une planche servait de semelle : il ne pouvait s'imaginer ce qu'il y avait à la cure, et il eût beaucoup mieux aimé y aller tout de suite.

Michel reçut l'invitation pendant qu'il cirait à un vieux cheval ses bottes des dimanches, c'est-à-dire qu'il lui nettoyait les pieds ; il sifflait alors l'air d'une chanson grivoise, mais il s'arrêta au milieu, présumant bien ce qui devait arriver le lendemain. Il était tout joyeux d'avoir à faire un contre-sermon des plus salés, et il murmura déjà à part lui deux ou trois passages.

Le dimanche matin, le curé prit pour texte de son sermon ce verset du psaume 133 : — *Oh ! que c'est une chose bonne et que c'est une chose agréable que les frères s'entre tiennent, qu'ils s'entre tiennent, dis-je, ensemble.* Il démontra combien tout bonheur et toute joie sur la terre étaient diminués et anéantis, quand nous n'en jouissons pas en société de ceux qui ont dormi aussi bien que nous sur le même cœur maternel. Il démontre que des parents ne pourraient être heureux ici-bas, ni se trouver bien un jour dans le ciel, quand la haine, la jalouse et la méchanceté divisaient leurs enfants. Il cita l'exemple de Cain et d'Abel, et fit voir comment le fratricide avait été le premier fruit empoisonné du péché originel.

(A suivre).

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.